

# Ouverture d'un centre d'accueil temporaire à Walcourt

Séance d'info pour les riverains – 23 mai 2023

# Qui sommes nous?



- Fedasil est l'Agence du gouvernement fédéral chargée de l'accueil des demandeurs d'asile
- Fedasil est placée sous la tutelle de la secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Mme Nicole de Moor
- Fedasil compte 2.700 travailleurs, répartis dans 37 centres d'accueil, au siège central (Bruxelles) et dans les bureaux régionaux (Liège et Anvers).



# Pourquoi ouvrir un **nouveau** **centre ?**



- Demandes d'asile en hausse
- Prolongation de la durée de séjour dans les centres (retard dans le traitement des dossiers)
- Saturation des centres d'accueil, besoin urgent en places supplémentaires
- 3,000 personnes attendent une place d'accueil
- Fedasil et ses partenaires cherchent à augmenter (parfois temporairement) leur capacité d'accueil



# 34.000

Fedasil et ses partenaires disposent d'un réseau de plus de 34,000 places d'accueil



# 97

La Belgique compte 97 centres d'accueil (Fedasil, Croix-Rouge, Caritas ou d'autres partenaires)

# 96%

Le taux d'occupation dans les centres est de 96%, soit un niveau de saturation





# L'asile en Belgique

# Demander la protection internationale



Tout étranger qui arrive en Belgique peut y demander l'asile et solliciter la protection des autorités belges.

Le demandeur va parcourir différentes étapes, depuis l'introduction de la demande jusqu'à la décision finale. C'est ce que l'on appelle la procédure d'asile.

L'État belge examine si l'étranger satisfait aux critères définis par la Convention de Genève relative au statut des réfugiés de 1951.



# La procédure d'asile





# L'accueil des demandeurs d'asile



# Le réseau d'accueil

La Belgique dispose **34,000 places** d'accueil.

Le réseau Fedasil est le gestionnaire du réseau d'accueil, qui se compose de structures d'accueil collectives et individuelles.

Les structures collectives sont des **centres** gérés par Fedasil, la Croix-Rouge de Belgique ou d'autres partenaires.

Les structures individuelles sont des **logements** gérés par les CPAS (les 'initiatives locales d'accueil' ou ILA) ou par des ONG.



# Les centres d'accueil

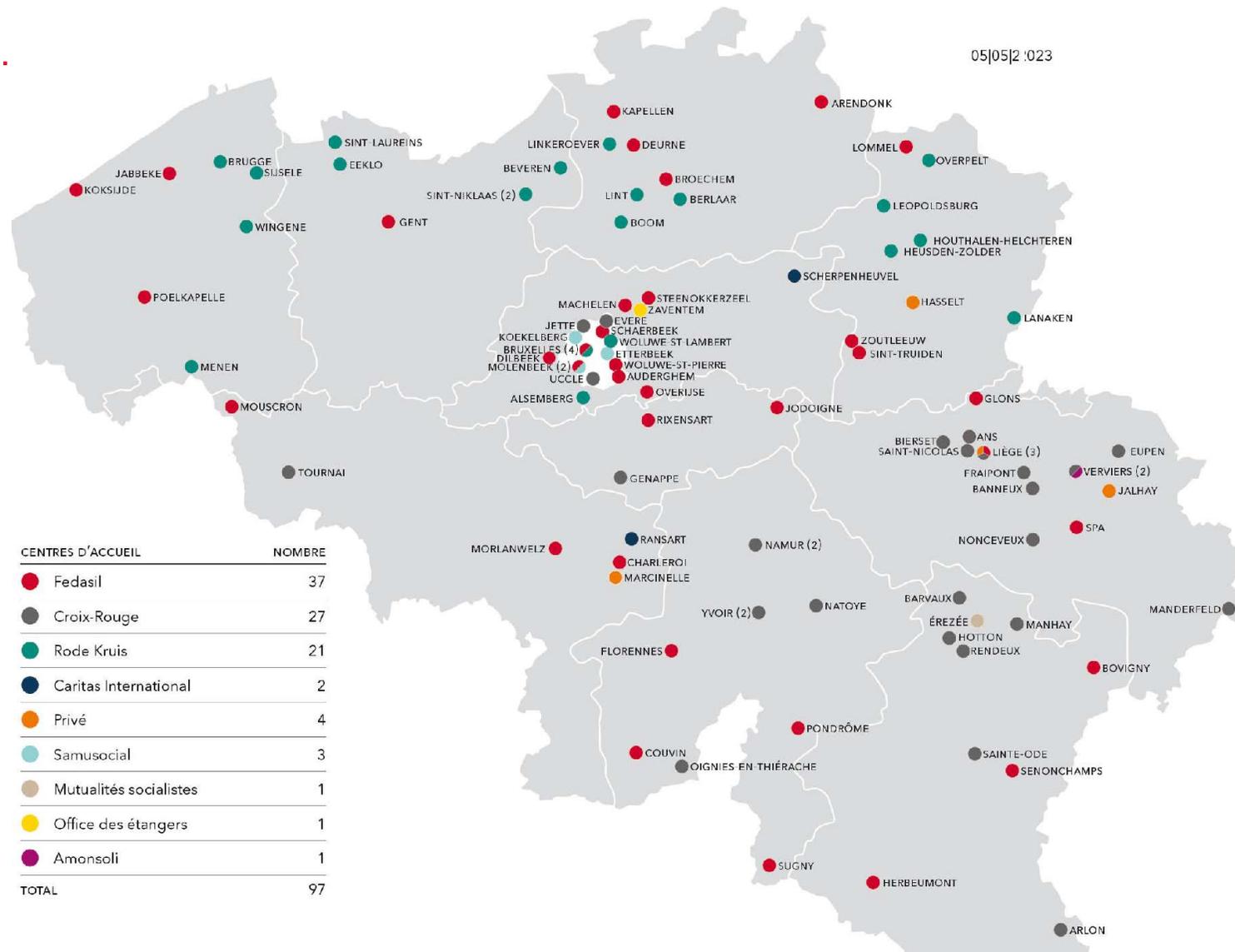


La Belgique compte 97 centres d'accueil : grande diversité !

- Anciennes casernes, anciens hôpitaux, containers...
- Grands et petits centres (1.000 places ↔ 50 places)
- Centres urbains ou ruraux
- Avec des places spécifiques (accueil de Mena, de personnes à mobilité réduite, de mamans isolées...)



05|05|2023



# Carte des centres





# L'accueil à Walcourt



# Pourquoi à Walcourt ?

Fedasil et ses partenaires recherchent en permanence des sites potentiels pour un accueil collectif.

Les infrastructures de l'ancien centre de séminaire de l'ONEM sont temporairement disponibles et correspondent parfaitement à l'organisation d'un accueil collectif.

Le bâtiment est loué par Fedasil.





# Fiche Walcourt

- 16, rue Toffette, à 5650 Walcourt
- Propriétaire : ONEM
- Opérateur : Fedasil
- Ouverture 19 juin 2023 (à confirmer)
- Centre temporaire (jusque fin 2023/début 2024)
- Capacité maximale de 49 lits
- Equipe de 8 collaborateurs + soutien du centre Fedasil de Florennes





# Qui sera accueilli dans le centre d'accueil ?

Ce sont des personnes qui ont introduit une demande de protection internationale (une 'demande d'asile') en Belgique

Il s'agit de familles avec enfants et de couples

Les pays d'origine sont très divers (Afghanistan, Syrie, Palestine, Somalie, Erythrée, Colombie, etc)

Ces personnes seront passées par le centre Fedasil à Florennes





# Combien de temps séjournent-ils au centre ?

Les demandeurs d'asile sont hébergés pendant l'examen de leur demande par les instances d'asile. Une fois la procédure terminée, ils doivent quitter le centre



# 'Le gîte et le couvert'



Dans un centre d'accueil les demandeurs d'asile reçoivent l'aide matérielle à laquelle ils ont droit. Il s'agit des besoins de base : un lit, des repas, l'accès à des sanitaires et à des vêtements. Les résidents participent à la vie dans le centre en réalisant de petites tâches dans les espaces communautaires.

Les demandeurs d'asile ne reçoivent pas d'aide financière.

# L'accompagnement

Une équipe de collaborateurs professionnels veillent à l'accompagnement social et médical des résidents, ainsi qu'à la sérénité dans le bâtiment.





Foto : opvangcentrum van Arendonk - copyright Fedasil/Layla Aerts



# Les résidents peuvent-ils sortir du centre ?

Oui, il s'agit d'un centre d'accueil 'ouvert'. Cela signifie que les demandeurs d'asile peuvent entrer et sortir librement du bâtiment.

Le personnel du centre s'assure toutefois que les résidents respectent les règles internes du centre et celles du vivre ensemble à l'extérieur du bâtiment.



# Vie quotidienne



Différentes activités sont organisées afin de proposer aux résidents un **emploi du temps utile** (cours, animations, visites...)

Tous les résidents doivent respecter le **règlement d'ordre intérieur** du centre. En cas de non-respect, la direction du centre peut prendre des mesures ou sanctions (avertissement, exclusion de certaines activités ou transfert vers un autre centre).





# Peuvent-ils travailler ?



Les demandeurs d'asile peuvent travailler à partir de 4 mois après l'introduction de leur demande.

Fedasil encourage la mise à l'emploi des demandeurs d'asile (et leur participation à la vie de la société belge).

Dans nos centres d'accueil, des jobdays sont régulièrement organisées afin d'informer les résidents sur les possibilités d'emploi en Belgique. Ils sont nombreux à se lancer rapidement dans des secteurs tels que le nettoyage, l'agriculture ou la construction.

Fedasil collabore également avec le Forem et des entreprises qui cherchent à recruter.





# Les enfants vont-ils à l'école ?

Comme tous les enfants en Belgique, les enfants du centre sont soumis à l'obligation scolaire.

Ils vont d'abord dans une classe 'Daspa' – une classe d'accueil pour les primo-arrivants ne parlant pas le français. Après avoir suivi des cours de langue intensifs, ils rejoignent l'enseignement régulier.





# Qu'en est-il de la sécurité dans le quartier ?

Le centre d'accueil veille à une présence permanente (nuit et jour) du personnel pour garantir l'ordre et la quiétude dans le centre.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les services de la commune et de la police locale.

Si vous avez une plainte ou des inquiétudes, prenez directement contact avec le centre d'accueil ou la police locale.





# En tant que riverain, puis-je apporter une aide ?

L'assistance professionnelle est assurée par Fedasil.

Toutefois, l'aide de bénévoles (ponctuelle ou récurrente) apporte une plus-value considérable à la vie quotidienne de nos résidents.

Le centre est parfois aussi à la recherche de matériel et accepte les dons de vêtements, équipements de sport, articles pour bébés, etc.





## **Fedasil**

Siège central

[info@fedasil.be](mailto:info@fedasil.be)

 [@FedasilBelgium](https://twitter.com/FedasilBelgium)

 [@Fedasil](https://www.facebook.com/Fedasil)

## **Fedasil Walcourt**

[info.walcourt@fedasil.be](mailto:info.walcourt@fedasil.be)

 [@FedasilWalcourt](https://www.facebook.com/FedasilWalcourt)

## **Liens utiles**

[www.fedasil.be](http://www.fedasil.be)

[www.fedasilinfo.be](http://www.fedasilinfo.be)

[www.cgra.be](http://www.cgra.be)